



Bulletin de liaison

MARCHE MONDIALE DES FEMMES



Vol. 8, N° 1

Février 2005

SOMMAIRE

SPÉCIAL CHARTE MONDIALE

ADOPTION DE LA CHARTE MONDIALE DES FEMMES POUR L'HUMANITÉ

La Charte adoptée à l'ombre du conflit armé

Déclaration sur la paix

« La Charte, l'avenir du monde »

Une pléiade d'actions en 2005

Relais : les points focaux

FONCTIONNEMENT INTERNATIONAL DE LA MMF : UNE REFONTE NÉCESSAIRE

LA MARCHE AU FSM 2005

Collaboratrices

Coordonnées

NOUVELLES DE L'INTERNATIONAL

ADOPTION DE LA CHARTE MONDIALE DES FEMMES POUR L'HUMANITÉ

Les déléguées de la Marche mondiale des femmes, réunies à Kigali (Rwanda) ont adopté, le 10 décembre 2004, la Charte mondiale des femmes pour l'humanité.

La Charte mondiale des femmes pour l'humanité propose de construire un monde où l'exploitation, l'oppression, l'intolérance et les exclusions n'existent plus, où l'intégrité, la diversité, les droits et libertés de toutes et de tous sont respectés. Ce monde est basé sur l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix.

La Charte comprend 31 affirmations qui décrivent les principes essentiels de base pour construire ce monde. Elle est accompagnée de deux textes qui facilitent sa compréhension et son utilisation. Ces documents expliquent d'où vient la charte, quelle est sa spécificité et quelles sont les analyses et revendications de la Marche mondiale des femmes pour éliminer la pauvreté et la violence envers les femmes. Ils listent aussi une série de conditions pour réaliser le monde décrit dans la Charte.

Le lancement mondial du relais aura lieu le 8 mars 2005 à San Paulo au Brésil. Le relais se déroulera du 8 mars au 17 octobre 2005 et passera par 53 pays. Pendant le relais, les femmes mèneront des actions de sensibilisation et d'information sur le contenu de la Charte et interpellent leurs représentantes et représentants ainsi que l'opinion publique. Elles transposeront également le contenu de la charte dans des carrés d'un patchwork qui se formera au fur et à mesure des étapes.

La fin du relais est prévue le 17 octobre 2005 à Ouagadougou au Burkina Faso. Le 17 octobre 2005 à midi, auront aussi lieu les 24 heures de solidarité féministe mondiale, débutant en Océanie, d'Est en Ouest (une heure par fuseau horaire).

Brigitte Verdière, responsable des communications, Secrétariat international.

LA CHARTE MONDIALE DES FEMMES POUR L'HUMANITÉ ADOPTÉE À L'OMBRE DU CONFLIT ARMÉ

En organisant la cinquième rencontre internationale au Rwanda, les femmes de la Marche mondiale des femmes voulaient aussi rendre hommage victimes du génocide qu'a connu le pays en 1994 et montrer leur capacité d'agir ensemble pour construire le monde dans lequel elles croient.

« La rencontre a débuté par un hommage aux milliers de victimes du génocide qu'a connu le pays entre avril et juin 1994. Nous avons dénoncé la faillite des Nations Unies et de ses pays membres et l'ingérence directe des trafiquants d'armes et des hommes d'affaires des pays dits « du premier monde ». Nous avons dénoncé le racisme et l'intolérance qu'ont instaurés les colonisateurs et que tant de personnes, qu'elles appartiennent ou non au monde politique, ont poursuivis.

A contrario, nous avons célébré la capacité des femmes des pays et des ethnies concernées par le conflit de construire un espace de dialogue, de respect et de confiance mutuelle qui a servi de base pour agir en commun. Il y avait tant pour les séparer ! Mais elles ont su construire des ponts et rétablir les liens.

L'ombre du conflit armé persiste dans la région des Grands lacs africains et nous l'avons sentie peser sur la rencontre. Ce n'était pas la première fois. Nous étions déjà ensemble à Montréal, en 2001, quand les États Unis ont envahi l'Afghanistan. Et nous étions ensemble à New Delhi quand les États Unis ont envahi l'Irak. Chaque fois, nous avons interrompu nos débats pour descendre dans la rue protester contre la guerre impérialiste. Ainsi est notre histoire : unies dans l'action, dans la lutte, dans la résistance et capables de maintenir entre nous un dialogue, rapprochant nos analyses, fruit de nos expériences si diverses. Le capitalisme patriarcal génère l'affrontement et la compétition entre les peuples, entre les nations et entre nous, les femmes. Notre défi est de dépasser notre éparpillement et isolement pour construire des alliances égalitaires.

La Charte mondiale des femmes pour l'humanité constitue un accord établi entre les coordinations nationales de 50 pays, parmi lesquels 35 étaient représentés au Rwanda. Les coordinations nationales, régionales continentales se sont renforcées avec des affirmations et des revendications qui correspondent à leurs réalités et à leur mode d'organisation. La Charte prendra chair lors de son voyage autour du monde. Elle se réalisera dans l'action. Et cette action change notre façon de voir le monde et la façon dont nous pouvons le transformer.

Avec la Marche mondiale des femmes, nous tentons de renforcer un espace féministe radicalement engagé dans la conquête de l'autodétermination des femmes, ayant comme axe structurant la critique globale du capitalisme et qui intègre toutes les formes d'oppression: classe, ethnie, genre, entre autres. Pour mettre fin à l'oppression des femmes, il faut qu'elles décident de manière autonome pour leur corps et pour leur vie, sans plier aux pressions des hommes, des institutions religieuses, de l'État ou des exigences du marché. »

Miriam Nobre, Marche mondiale des femmes, Brésil

Appel des femmes pour la paix

Nous, femmes de la Marche Mondiale des Femmes, réunies à l'occasion de la Cinquième Rencontre Internationale à Kigali, Rwanda du 4 au 12 Décembre, 2004, lançons un appel pour la paix dans la Région des Grands Lacs Africains et dans le monde entier ;

Profondément préoccupées par le regain des guerres et les conflits armés persistants dans la Région des Grands Lacs ;

Constatons avec amertume :

- que les femmes et les enfants sont particulièrement affectés par ces mêmes conflits, entraînant des conséquences graves sur eux entre autres, les tueries, les violences sexuelles surtout le viol utilisé comme arme de guerres, toutes autres formes de violences, les enlèvements, le trafic sexuel, les déplacements massifs et forcés de la population civile, l'accroissement de la pauvreté, la propagation du VIH/ SIDA ;

- que la cause profonde de la violence envers les femmes est le système patriarcal fermement enraciné dans lequel les femmes sont marginalisées et leurs besoins et droits niés en raison de leur genre ;

- la non-application de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU ;

- que les casques bleus présents dans la sous-région n'améliorent pas la situation contrairement aux mandats qui leur sont assignés, certains commettent aussi des actes de violences sexuelles ce qui aggrave le conflit;

- que le système international de gestion des conflits tel que les mécanismes de l'ONU ne sont pas efficaces;

- que la fabrication, la vente et la circulation incontrôlées des armes contribuent à la persistance de l'insécurité et la déstabilisation de la sous-région et aussi du monde entier ;

- que la culture de l'impunité a élu domicile dans la sous-région et dans le monde entier;

- que la guerre est le résultat d'un système d'injustice et le patriarcat dans la répartition et l'accès aux richesses du monde ;

- que les groupes rebelles et les différentes forces négatives avec leurs idéologies génocidaires continuent d'opérer dans la région des Grands Lacs Africains ;

- que les puissances politiques et économiques entretiennent cette situation afin d'assouvir leurs intérêts économiques égoïstes ;

Dénonçons :

- les groupes rebelles et les forces négatives toujours présents dans la sous-région qui continuent de causer de l'instabilité et de violer les femmes, les petites filles et même les hommes, mettant ainsi en péril la paix ;
- le rôle négatif des médias nationaux et internationaux dont les messages attisent les conflits en déformant la réalité ;

Demandons :

- à la Communauté Internationale de faire pression et de rendre responsable les gouvernements de la sous-région signataires des accords qui n'ont pas respecté les engagements convenus ;
- aux Nations Unies d'adapter leur mandat à la situation des pays dans les Grands Lacs et désarmer immédiatement les groupes rebelles et les forces négatives dans la sous-région ;
- aux Nations Unies de sanctionner les casques bleus qui se rendent responsables des actes de violence sexuelle envers les femmes et les petites filles ;
- aux agences d'aide humanitaire de protéger la population civile, de dénoncer les actes de violences sexuelles envers les femmes et les petites filles et d'assurer une prise en charge appropriée aux victimes des viols;
- aux gouvernements des pays des Grands Lacs de résoudre les conflits par le dialogue sincère en associant les femmes conformément à la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies ;

Exigeons :

- que les femmes soient reconnues comme actrices et négociatrices de la paix et qu'elles participent dans tous les processus de prévention, gestion et résolution pacifique des conflits ainsi que la reconstruction de leurs pays respectifs ;
- que l'Union Africaine prenne ses responsabilités en s'impliquant effectivement dans la résolution des conflits entre les pays africains ;

Interpellons :

- les différents gouvernements de la sous-région à respecter les engagements pris par la signature des différents accords de paix, de cessez-le-feu, de désarmer les forces négatives et d'appliquer les pactes de non-agression;

Appelons :

- la population civile des pays en conflits de dénoncer tous les actes de violations de droits humains particulièrement les violences faites aux femmes et aux enfants ainsi que la persistance de l'état de guerre ;

Déclarons :

- notre solidarité avec les femmes qui souffrent des conflits et des guerres à travers le monde entier.

« LA CHARTE, L'AVENIR DU MONDE »

Les déléguées de la Marche mondiale des femmes, réunies à Kigali (Rwanda) ont adopté, le 10 décembre 2004, la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Fruit d'un long processus de consultations, d'échanges et de débats avec les groupes de femmes provenant d'une soixantaine de pays, la Charte est un texte consensuel. Il reprend les valeurs auxquelles toutes les femmes croient, sans exception : liberté, égalité, solidarité, justice, paix. Quelle que soit la situation qu'elles vivent dans leur pays, elles jugent ces valeurs très importantes et d'égale importance. La Charte est un instrument qui va compter, nous ont confié plusieurs déléguées présentes à la réunion du Rwanda.

« Les cinq valeurs reflétées dans la charte sont importantes dans mon pays et dans notre contexte », dit d'emblée Shashi, de l'Inde. Odette du Rwanda, approuve : « Les cinq valeurs contenues dans la Charte sont capitales pour notre pays. Je pense qu'elles sont très interdépendantes, que toutes ces valeurs se complètent. »

Jing, des Philippines, a la même opinion : « Toutes les valeurs sont importantes. Dans notre organisation, Kilos Kabaro, il y a des groupes qui travaillent sur l'environnement, d'autres sur le trafic sexuel, d'autres encore sur la sécurité alimentaire, sur l'accès au logement, sur les droits des lesbiennes. Donc chaque valeur est importante car nous travaillons toutes sur des thèmes d'égale importance. »

« Aucune valeur ne peut être séparée d'une autre », exprime Rosa, du Pérou. « Ces valeurs sont nécessaires pour la société que nous voulons construire, que nous construisons déjà. Elles sont reliées à des thèmes importants pour les femmes du Pérou et pour les femmes du monde. »

« Nous sommes très sensibles aux questions de la violence envers les femmes, de la lutte contre la pauvreté, mais aussi nous sommes attachées aux thèmes de la paix, de la justice et de l'équité », rappelle Souna, du Niger.

La dénonciation de la violence dans la Charte est un des points les plus importants pour Gladys, du Mexique. « Du Chiapas à Chihuahua, nous avons une seule consigne: stop à la violence envers les femmes, stop aux assassinats », dit-elle. Elle inclut dans cette violence les effets des traités de libre commerce qui pénalisent surtout les populations autochtones et, parmi elles, les femmes.

Ana Isabel, du Salvador, voit aussi dans la Charte un instrument qui permet de « condamner toutes les violences ». Elle rappelle que, par manque d'emploi, de nombreuses Salvadoriennes et de nombreux Salvadoriens émigrent à l'étranger avec toutes les conséquences de violence que cela engendre et voit dans la Charte un document important à cet égard.

Julie, des Femmes autochtones du Québec pense que la Charte appuiera les fondements de son association, surtout au niveau des droits et libertés de la personne. « C'est un pas en avant que l'on amène avec la Charte », indique-t-elle, à condition « de bien l'adapter aux communautés autochtones, qui vivent une réalité est très différente de celle des femmes québécoises ».

« La Charte représente en gros tous les droits que l'on demande comme femme libanaise et comme femme arabe, qui est de combattre la pauvreté et la discrimination, le trafic sexuel. Elle traduit aussi ce que l'on désire et rêve pour obtenir un monde de justice, de paix, d'égalité, de fraternité », considère Ghida, du Liban.

Pour Gabriela, de Roumanie, la Charte aidera à renforcer la présence des femmes aux postes de décision et aux responsabilités politiques, particulièrement dans son pays, où, dit-elle, « les droits des femmes sont respectés sur le papier mais pas en réalité ».

Certaines femmes insistent sur l'importance la paix : « C'est une valeur irremplaçable pour que l'humanité puisse continuer », dit Ruth, du Cameroun. Pour Emily, de Jordanie, la paix est essentielle, surtout dans le contexte actuel de guerre que vit le Proche-Orient. Mais la paix, dit-elle, ne se réalisera pas si la démocratie, la liberté, la solidarité et la justice ne sont pas atteintes. « Ce sont des valeurs pour lesquelles nous luttons depuis longtemps », indique-t-elle.

« La Charte porte des valeurs importantes si nous voulons construire un monde de paix », indique Awa du Burkina Faso. Elle précise : « Nous trouvons que tant qu'on ne comprendra pas que l'homme et la femme sont des êtres égaux, tant qu'on ne comprendra pas que la femme devra avoir la liberté de se mouvoir et de s'exprimer, de vivre et d'être une personne, tant qu'on ne comprendra pas que la tolérance est à la base de toute chose, et que la solidarité permet d'avancer, on n'aura pas de paix. »

Pour plusieurs femmes, la Charte est importante parce qu'elle a été rédigée en commun. « Cette Charte est notre bébé que nous avons conçu ensemble, toutes les femmes du monde. C'est l'avenir du monde, un monde égalitaire, plus juste, meilleur », emphatise Safiétou du Sénégal, qui y voit aussi un instrument afin « de rendre visible l'action des femmes activistes, surtout des femmes féministes qui ont une autre vision du monde, qui aujourd'hui affirment au plus haut point leur solidarité mondiale. »

« La Charte est très importante parce que c'est notre vision du monde et cette vision, nous l'avons bâtie avec des femmes du monde », note Michèle du Québec.

« Chez nous, la Charte servira de lien avec les femmes sur les autres continents, pour soulever l'aspect de la solidarité internationale », dit Maryam de Belgique. Pour Eva, de Galice, « la Charte est importante car elle présente le point de vue de toutes les femmes qui souffrent de l'oppression et des conséquences du patriarcat. »

« Si cela peut accroître notre solidarité et permettre à toutes les femmes d'avancer un peu plus pour dire que nous voulons, avec les hommes, construire un autre monde, alors je pense que le 10 décembre a été un jour historique dans les mouvements féministes », conclut Judith, de France.

Brigitte Verdière, chargée des communications

UNE PLÉIADE D' ACTIONS POUR 2005

La 5e rencontre internationale a permis aux déléguées de dévoiler les actions qui se préparent dans leur pays. Extraits de quelques entrevues réalisées sur place :

Amériques

Le 20 mars, la Charte passera de Bolivie au Pérou par le lac Titicaca, où cohabitent femmes Aymara et Quechua. « Le 22 mars, lors d'un rassemblement à Lima, nous coudrons notre courtepointe nationale avec des morceaux présentés par les femmes à un concours. Elle montrera nos rêves, nos espoirs et dira que nous luttons pour un monde meilleur », décrit Rosa. Les Péruviennes luttent pour construire une société où règne « la paix sociale, au sein des foyers, dans les rues et une société non discriminante, où le corps et le travail des femmes ne sont pas des marchandises. » En passant le relais aux Équatoriennes, elles parleront « de l'accès aux ressources pour les femmes, et de la pauvreté que vivent notamment les femmes rurales dont le travail de production et la capacité de direction ne sont pas reconnues ».

Les Salvadoriennes auront la Charte du 17 au 20 avril. Il y aura des actions aux frontières du Honduras et du Guatemala et des activités de divulgation, d'information et une mobilisation à la capitale. Les Salvadoriennes comptent utiliser la Charte pour dénoncer les effets des traités de libre commerce (TLC, NAFTA, plan Pueblo-Panama), telles l'immigration et les violences qui l'accompagnent.

Au Mexique, où la Charte transitera du 21 au 27 avril, il y aura des rassemblements au Chiapas, à Mexico et à Chihuahua. Rencontres, forums, conférences de presse et réalisation d'une courtepointe nationale, en plus du morceau à ajouter à la courtepointe mondiale, sont prévus. « Le 17 octobre, nous participerons aussi aux 24 heures de solidarité, dit Gladys. Dans la cosmogonie des communautés indigènes, midi, le moment où le soleil est au plus haut dans le ciel, est une heure importante. » Les femmes dénonceront la violence, surtout celle envers les jeunes femmes qui émigrent vers les États-Unis, alors que la pauvreté augmente avec les Traités de libre commerce. « La Charte sera un instrument pour informer, sensibiliser et dénoncer cette situation ».

« La Charte arrivera du Canada anglophone à la ville de Québec par le fleuve Saint-Laurent le 6 mai, indique Michèle, du Québec. Elle sera reçue par les femmes des femmes autochtones du Québec et elle passera de main en main jusqu'à la colline parlementaire où siège l'Assemblée nationale du Québec. Toutes les régions seront représentées. » Les femmes québécoises déposeront cinq revendications pour améliorer les conditions de vie et de travail des femmes, chacune liée à une des valeurs de la Charte. »

Quant aux femmes autochtones, elles présenteront la Charte dans leurs communautés. « Cela risque d'être moins bien perçu par les conseils de bande qui sont souvent dirigés par des hommes », estime

Julie de l'association Femmes autochtones du Québec, « donc il faudra travailler fort. Mais les femmes sont solidaires entre elles. »

Europe

Le rassemblement européen aura lieu les 28 et 29 mai à Marseille, dans le sud de la France. Durant ces deux jours il y aura des débats, des ateliers sur les différents thèmes de la Charte et sur les 17 revendications. « Nous ferons aussi une marche où nous attendons 25.000 à 50.000 personnes », indique Judith. Dès le 8 mars, la coordination française ira « expliquer aux enfants des écoles comment nous avons construit la Charte. Nous leur demanderons de faire des carrés de courtepoinTE et nous voterons pour le carré qui sera ajouté à la courtepoinTE mondiale. » D'autres cibles sont visées : la société civile, la presse, les éluEs. « Nous demanderons à des éluEs qui portent nos idées de s'engager à présenter la Charte là où ils siègent et de dire, chaque fois qu'une loi ou une proposition gouvernementale est en-deça de notre Charte : ce n'est pas possible, les femmes du monde ne veulent pas ça. »

Les Belges organiseront des marches à relais du 4 au 14 mars, en péniche, en bicyclette et à pied. « Nous nous arrêterons dans des refuges pour femmes battues, des commissariats de police, des centres d'aide sociale, des centres de réfugiés afin de sensibiliser les femmes, de leur donner une information utile », raconte Maryam. « Dans une région, les femmes réciteront chacune un article de la Charte. Ailleurs, la Charte servira à rédiger des revendications qui seront adressées aux autorités locales ». Pièces de théâtre sur la violence, marches, action symbolique sur la Grand-place le 17 octobre, sont aussi prévues.

En Galice, les femmes remettront la Charte aux organisations politiques, syndicales, sociales, aux ONG et au gouvernement local et national « afin qu'ils se rendent compte de l'importance qu'il y a à avoir une coordination de femmes et qu'ils intègrent les revendications des Galiciennes », dit Eva.

Du 6 au 8 juin, les Roumaines organiseront un relais de la Charte dans les trois régions du pays. Nous « discuterons alors de l'importance de la Charte et verrons comment les femmes peuvent lutter pour leurs droits », indique Gabriela., qui voit en la Charte un instrument pour renforcer la présence des femmes en politique.

Asie

En Inde, des ateliers autour de la Charte débiteront dès le mois de mars, une fois la Charte traduite dans les langues nationales. « Je compte aussi rencontrer les responsables religieux, dit Shashi et j'espère les intéresser au mouvement des femmes avec la Charte. » À l'arrivée de la Charte, la troisième semaine de juillet, les femmes de l'Inde organiseront une marche à Delhi et remettront la Charte au président du pays « afin de discuter avec lui du contenu de la Charte et des mesures qu'il peut prendre pour mettre cette Charte en œuvre. »

Les Philippines lanceront la Charte symboliquement le 8 mars à Manille lors d'une manifestation qu'elles comptent réaliser en commun avec d'autres groupes de femmes. Elles participeront à la Journée de la terre organisée le 22 avril par le réseau *Earth Day Network*. À la fin du relais, elles

comptent coordonner leurs actions avec celles du Jour de l'alimentation, célébré le 15 octobre. Elles organiseront des forums sur les liens entre la Charte et les instruments internationaux existants. Elles assureront le relais de la Charte entre la Corée et le Laos du 6 au 9 juillet.

Au Liban, des femmes de chaque région apporteront à Beyrouth, sur la place des Martyrs, un morceau de courtepointe. « Là, nous réunirons les morceaux du puzzle qui représente les cinq principes de la Charte. A midi, les églises sonneront leurs cloches et les mosquées lanceront la prière musulmane en geste de solidarité des différentes religions qu'il y a au Liban. Il y aura aussi une conférence de presse. Puis, de 12h à 24 h, chaque heure, il y aura un bruit dans une des régions », explique Ghida. Les Libanaises présenteront la Charte aux partis politiques, aux députés, aux délégués des Nations Unies au Liban et aux associations internationales. Le relais durera du 31 juillet au 2 août.

Les Jordaniennes qui la recevront ensuite les 3 et 4 août inviteront les représentantEs de la société civile à Aman, la capitale, pour leur présenter la Charte officiellement et pour montrer son importance. Elles remettront aussi la Charte à leur gouvernement « afin qu'il prenne des mesures pour inscrire les valeurs dans notre législation nationale. Nous devrions aussi avoir des rencontres régionales pour discuter de son contenu », dit Emily.

Afrique

Du 11 au 17 septembre, la Charte sera dans la région des Grands lacs africains. Pour Odette, du Rwanda, « la Charte permettra de diffuser les valeurs qu'elle contient et de les utiliser à tous les échelons, de la base au niveau le plus haut de ce pays, pour faire entendre notre voix et pour faire nos revendications. » Le 17 octobre, un hommage et un appui seront rendus aux groupes de femmes les plus vulnérables.

« Nous accueillerons la Charte avec une marche à l'Assemblée nationale et à la présidence, avec un concert de musique. Ensuite, en caravane, nous la remettrons à nos sœurs du Mali et, avec elles, nous fêterons le baptême de la Charte qui est notre enfant », indique Safiétou, du Sénégal. Pour elle, la Charte est un instrument qui « renforcera les actions de plaidoyer pour améliorer les lois internes et les harmoniser avec les instruments internationaux qui accorde aux femmes des libertés et plus de justice. ». La Charte sera au Sénégal du 8 au 10 octobre.

Entre le 29 septembre et le 3 octobre, la Charte sera au Bénin et au Niger. « Nous prévoyons beaucoup d'activités culturelles, sportives et théâtrales », dit Souna, du Niger. « Leur objectif est de renforcer la solidarité entre les femmes et de rendre la marche plus visible dans chacun de nos pays. » Au Niger, les femmes insisteront sur la lutte contre la violence envers les femmes.

Enfin, au Burkina Faso, où finit le relais de la Charte, il y aura une marche jusqu'au lieu retenu pour le point final du relais. « Une hypothèse est que la mairie de Ouagadougou nous octroie une place que nous appellerons la Place de la paix. Dans ce cas, nous y ferons ériger une statue de la femme que nous recouvrirons de la courtepointe. Ensuite, nous l'enlèverons pour faire un appel à la paix. », explique Awa. Avant cela, les femmes organiseront « une caravane de 30 jours à travers les chefs lieux de région. « Nous organiserons du théâtre forum autour des 5 valeurs de la Charte. Cela permettra aux femmes de faire connaître leurs préoccupations. »

Brigitte Verdère, responsable des communications, Secrétariat international.

RELAIS : LES POINTS FOCaux

de la Charte et de la courte pointe par ordre chronologique (Date: jour/mois)

- BRÉSIL (08/03 – 11/03)
- BRÉSIL / ARGENTINE / URUGUAY (12/03)
- ARGENTINE (13/03 - 14/03)
- BOLIVIE (15/03 – 19/03)
- PÉROU (20/03 – 24/03)
- ÉQUATEUR (29/03 – 31/03)
- COLOMBIE (01/04 – 03/04)
- TRINITE ET TOBAGO (04/04 – 06/04)
- HAITI (07/04 – 09/04)
- CUBA (10/04 – 12/04)
- HONDURAS (13/04 – 16/04)
- SALVADOR (17/04 – 20/04)
- MEXIQUE (21/04 – 26/04)
- MEXIQUE/ÉTATS UNIS (27/04)
- ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (28/04 – 30/04)
- CANADA (01/05 – 05/05)
- QUÉBEC (06/05 – 08/05)
- TURQUIE/GRÈCE (09/05 – 12/05)
- ITALIE (13/05 – 14/05)
- PORTUGAL (15/05 – 19/05)
- GALICE (20/05 – 23/05)

- PAYS BASQUE (24/05 – 27/05)
- FRANCE (action européenne à Marseille) (28/05 – 29/05)
- BELGIQUE (30/05 – 31/05)
- PAYS BAS (01/06 – 03/06)
- DANEMARK/ SUÈDE (04/06 – 05/06)
- ROUMANIE (06/06 – 08/06)
- BULGARIE (09/06 – 11/06)
- SUISSE (12/06 – 15/06)
- CASTILLE/ CATALOGNE (16/06 – 19/06)
- NOUVELLE CALÉDONIE (20/06 – 24/06)
- AUSTRALIE (25/06 – 29/06)
- JAPON (30/06 – 02/07)
- RÉPUBLIQUE DE CORÉE (03/07 – 05/07)
- PHILIPPINES (06/07 – 09/07)
- RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE DE LAO (10/07 – 12/07)
- THAÏLANDE/ BIRMANIE (13/07 – 16/07)
- INDE (17/07 – 23/07)
- PAKISTAN (24/07 – 27/07)
- AZERBAÏDJAN (28/07 30/07)
- LIBAN (31/07 – 02/08)
- JORDANIE (03/08 – 04/08)
- TUNISIE (05/08 – 07/08)
- ISRAËL (femmes juives et palestiniennes) à confirmer (08/08 – 10/08)
- SOUDAN (04/09 – 06/09)
- OUGANDA (07/10 – 10/10)
- GRANDS LACS AFRICAÏNS (R.D.CONGO/ RWANDA/ BURUNDI) (11/09 – 17/09)

- MOZAMBIQUE (18/09 – 21/09)
- AFRIQUE DU SUD (22/09 – 24/09)
- CAMEROUN (25/09 – 28/09)
- NIGER/BÉNIN (29/09 – 03/10)
- GUINÉE (Conakry) (04/10 – 07/10)
- SÉNÉGAL (08/10 – 10/10)
- MALI (11/10 – 14/10)
- BURKINA FASO (15/10 – 17/10)

Vous pouvez consulter la carte du relais à la page suivante :
http://www.marchemondiale.org/carte_relais.html

ALLIANCES

LA MARCHÉ AU FSM 2005

La Marche mondiale des femmes a eu une présence active durant le cinquième Forum social mondial qui s'est déroulé du 26 au 31 janvier 2005. La Marche a présenté la Charte mondiale des femmes pour l'humanité pour construire un monde basé sur l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix.

Durant ce forum, la Marche mondiale des femmes a organisé :

- une Assemblée durant laquelle elle a présenté les actions qu'elle organise en 2005;
- un débat sur *Féminisme et mouvement anti-mondialisation*;
- un atelier sur *Féminisme, paix et démilitarisation*.

Ces activités ont été suivies par de très nombreuses femmes des différents pays présents au Forum. Des déléguées de la Marche avaient afflué du Brésil, d'Argentine, de Bolivie, du Chili, de Colombie, d'Équateur, du Mexique, du Pérou, du Québec, du Salvador, de France, d'Italie, du Portugal, de Suisse.

La Marche mondiale des femmes a également participé à de nombreuses activités et campagnes organisées par d'autres mouvements et réseaux, notamment au *Laboratoire d'actions féministes* basé au Campement jeunesse où elle a proposé des analyses et des actions contre la violence sexiste, la mercantilisation du corps et de la vie des femmes et en faveur du droit à l'avortement.

Dans tous les débats, la Marche apporte une vision féministe et critique du monde en cours, dénonçant le patriarcat et le capitalisme qui sont sources d'oppression, de domination, d'exclusion, La Marche lutte pour imposer une révolution féministe, contre la « mondialisation machiste ».

MARCHE : ORGANISATION

Fonctionnement international de la MMF : une refonte nécessaire

Malgré les efforts continus de la part des membres du secrétariat international, nous n'avons pas pu obtenir les fonds nécessaires au maintien du secrétariat de la MMF à Montréal pour l'année 2005. Depuis novembre 2004, les 5 femmes qui y étaient employées ne sont plus rémunérées mais elles ont continué à travailler pour fermer les dossiers en cours, préparer la rencontre mondiale au Rwanda et inventer une manière de travailler qui permettra de mener à bien les actions de 2005.

La décentralisation des responsabilités internationales que la Marche a commencé à mettre en place depuis plusieurs mois est une de ces manières. Pendant cette rencontre, nous avons estimé nécessaire de l'accélérer. Deux pays s'étaient déjà engagés à assurer des tâches de coordination internationale:

- 1- la coordination nationale du Brésil assume le lancement de la Charte mondiale et le départ du tour de la planète de la Charte et de la courtepointe, le 8 mars 2005 à Sao Paulo.
- 2- la coordination nationale du Burkina Faso assume la coordination de toute la marche à relais, d'un point focal à l'autre, d'un continent à l'autre, et la conclusion mondiale du relais à Ouagadougou.

Nous rappelons que chaque coordination nationale est invitée à envoyer (à ses frais) une représentante pour assister au lancement de la Charte le 8 mars au Brésil et à l'arrivée de la Charte au Burkina Faso, le 17 octobre.

Il nous manque pour le moment une coordination qui assumerait la responsabilité de la troisième action à caractère mondial: les 24 heures de solidarité globale féministe du 17 octobre. Concernant le fonctionnement des collectifs et groupes de travail internationaux, les pays qui en avaient la responsabilité, conjointement ou pas avec le secrétariat international, ont accepté de continuer le travail entamé.

Le Comité International se réunira au Burkina Faso en octobre 2005 et est disponible pour affronter collectivement les problèmes qui pourront se poser en cours de route. La coordinatrice, Diane Matte, gardera la fonction de représentante et porte-parole internationale de la MMF, en tant que militante.

Pour le secrétariat international lui-même, nous avons estimé que son fonctionnement régulier nécessitait au moins l'emploi de deux personnes à temps plein, peu importe le lieu géographique où ces personnes se trouveront. Diane Matte, coordinatrice de la Marche et Nancy Burrows, responsable de la communication interne, ont mené une ultime campagne de demande de fonds auprès des gouvernements canadien et québécois, en janvier, afin d'assurer ces postes. Elles assurent leurs

tâches de manière bénévole. Par ailleurs, la responsable des communications externes/site web/rédaction de la Charte, Brigitte Verdière, actuellement employée par la MMF au Pérou, grâce au soutien de l'organisme canadien CUSO, poursuivra son travail jusqu'à la fin du projet à la fin mars.

Dans la mesure où nous disposerons de finances par le biais de projets en cours de présentation, nous pourrions assurer le maintien du poste, assumé par Nancy Burrows, dans le cadre d'un projet de transfert des connaissances du Québec au Brésil.

Décision a également été prise d'enjoindre chaque coordination nationale à contribuer au travail du secrétariat international en lui versant un montant minimum de 200\$US (certaines financeront leur contribution en prélevant un pourcentage de la vente de matériel de promotion, d'autres demanderont une cotisation aux groupes participants, d'autres enfin l'inclueront dans des demandes de subvention, etc.) et de reconduire les membres du CI à leur poste.

Le plan présenté ici est un plan d'urgence ou de transition qui devra nous permettre de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés en 2005. Pendant ce temps il faudra commencer à élaborer un plan stratégique pour la survie de la MMF. La coordination du Sénégal est prête à y travailler en collaboration avec le Comité International. La coordination du Pérou se propose pour organiser la prochaine rencontre internationale en juin 2006. On y fera le bilan des actions 2005 et on y établira les prochaines actions à mener.

Nadia DeMond, représentante européenne au Comité international de la MMF

Collaboratrices

Merci à toutes les collaboratrices pour ce numéro du Bulletin de liaison : Marie-France benoit (Marche, Québec), Élise Boyer (traductrice vers l'anglais), Nancy Burrows (Secrétariat international), Nadia DeMond (Marche, Europe), Luisa Durante (Secrétariat international), Nicole Kennedy (traductrice vers l'anglais), Diane Matte (Secrétariat international), Miriam Nobre (marche au Brésil), Magaly Sala-Skup (traductrice vers l'espagnol), Brigitte Verdière (Secrétariat international) et à toutes les femmes qui ont apporté leur soutien à nos activités.

Marche mondiale des femmes 110, rue Ste-Thérèse, bureau 203 Montréal (Québec), CANADA H2Y 1E6 Téléphone : (1) 514-395-1196 Télécopieur : (1) 514-395-1224	Courrier électronique: info@marchemondiale.org Site web: www.marchemondialesdesfemmes.org
---	---

*This Newsletter is also available in English.
Este boletín está disponible en español.*